



## Votre banque abuse-t-elle sur ses frais d'épargne ?

Des frais sur versement souvent supérieurs à 3%, une importante part des commissions de gestion directement reversée dans la poche d'intermédiaires, ou encore des honoraires de transfert de l'épargne dissuasifs, empêchant de faire jouer la concurrence... N'en jetez plus ! Alors que les taux d'intérêt sont au plus bas, les grandes banques continuent à vous facturer des frais élevés, minorant dès lors les gains à attendre de vos placements. Heureusement, de nouveaux acteurs ambitionnent de raboter au maximum ces frais, sans pour autant rogner sur le service rendu. Nous les avons invités dans notre émission de rentrée du , proposée en partenariat avec Radio Patrimoine. C'est ainsi que certaines plateformes internet, après avoir développé des assurances vie sans frais d'entrée, proposent désormais des enveloppes dites "clean share". "Il s'agit de contrats dont les supports en unités de compte, qu'il s'agisse de fonds actions ou de fonds obligations, ont été nettoyés de toute rétrocession de frais de gestion, en général consentie aux intermédiaires", décrit Thierry Renard, co-fondateur de Ritchee, qui commercialise le Ritchee Life. Les études montrent ainsi qu'en moyenne, ces fonds "clean share" ponctionnent 1% de frais annuels en moins que les fonds classiques. De quoi, sur le long terme, faire une différence considérable en termes de performances. Ce coup de rabot aux frais, les nouveaux courtiers en Bourse, débarqués en France (...)

